

Communiqué de presse

Paris, 31 juillet 2026

Thales et Exail Technologies signent l'accord de rapprochement

Le 30 juillet 2026, Thales (Euronext Paris : HO) et Exail Technologies (Euronext Paris : EXA) ont signé l'accord de rapprochement dont ils avaient annoncé la négociation le 6 juillet 2026.

Cet accord de rapprochement définit les modalités de l'acquisition par Thales de l'ensemble des actions et des ODIRNANE émis par Exail Technologies et non détenues par la famille Gorgé dans le cadre d'une offre publique obligatoire (l'« Offre »). Cette Offre sera déposée par Thales à la suite de la finalisation de l'acquisition de la participation de la famille Gorgé, représentant 35,51%¹ du capital d'Exail Technologies². Les conditions de cette acquisition et de l'Offre, notamment le prix proposé de 134,00 € par action, demeurent inchangées par rapport à l'annonce faite le 6 juillet dernier.

Le conseil d'administration d'Exail Technologies, sur proposition du comité *ad hoc*, a nommé le cabinet Ledouble, représenté par Olivier Cretté et Romain Delafont, en qualité d'expert indépendant dans le cadre de l'Offre. Il est rappelé que cette opération a été unanimement et favorablement accueillie par le conseil d'administration d'Exail Technologies qui sera chargé d'émettre un avis motivé après examen de l'attestation d'équité qui sera émise par l'expert indépendant.

Comme précédemment annoncé, la finalisation de l'acquisition de la participation de la famille Gorgé est prévue d'ici le troisième trimestre 2027, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires usuelles, notamment en matière de concurrence. Ensuite, l'Offre portant sur l'acquisition de 100 % des actions Exail Technologies et des ODIRNANE sera déposée par Thales auprès de l'Autorité des marchés financiers, pour une finalisation attendue au plus tard début 2028.

¹ A l'exclusion du million d'actions (environ 5,9 % du capital social) faisant l'objet d'un accord de prêt de titres dans le cadre de la couverture des obligations ODIRNANE émises par Exail Technologies. Les Actions Prêtées qui n'auront pas été apportées à l'offre obligatoire et qui seront remises à Gorgé SA conformément aux conditions des accords de prêt de titres seront acquises par Thales après la clôture de l'offre obligatoire, lors du dénouement de l'accord de prêt ou conformément à tout accord similaire.

² Sur la base d'un nombre total de 17.044.747 actions composant le capital social d'Exail Technologies, représentant 23.056.746 droits de vote théoriques au 13 mai 2026.

À propos de Thales

Thales (Euronext Paris: HO) est un leader mondial des hautes technologies pour les secteurs de la Défense, de l'Aérospatial et de la Cybersécurité & Digital. Son portefeuille de produits et de services innovants contribue à répondre à plusieurs défis majeurs : souveraineté, sécurité, durabilité et inclusion.

Le Groupe consacre 4,5 milliards d'euros par an à la Recherche & Développement dans des domaines clés, en particulier pour les environnements critiques, tels que l'Intelligence Artificielle, la Cybersécurité, le Quantique et les technologies du Cloud.

Thales compte plus de 85 000 collaborateurs dans 65 pays. En 2025, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 22,1 milliards d'euros

À propos d'Exail Technologies

Exail Technologies, entreprise industrielle de haute technologie spécialisée dans les technologies autonomes, la navigation, l'aérospatial et la photonique, se distingue par son intégration verticale complète, de la conception au déploiement. Leader européen en robotique maritime (notamment pour la lutte contre les mines) et deuxième acteur mondial en systèmes de navigation inertielle navale, Exail dessert une clientèle civile et militaire dans près de 80 pays. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B, EXA) et sur le marché américain OTCQX (EXALF), le groupe, contrôlé par la famille Gorgé, emploie environ 2 200 collaborateurs et mise sur l'innovation pour répondre aux enjeux de souveraineté technologique.

Contacts

Thales, relations médias

pressroom@thalesgroup.com

Thales, analystes / investisseurs

ir@thalesgroup.com

Exail Technologies, analystes / investisseurs

Hugo Soussan, h.soussan@exail-technologies.com

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué de presse est diffusé à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre d'achat, ni une sollicitation d'offre de vente de titres d'Exail Technologies.

La documentation relative à l'offre publique d'achat, qui, le cas échéant, précisera les modalités et conditions de celle-ci, sera soumise à l'examen de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Il est vivement recommandé aux investisseurs et aux actionnaires de prendre connaissance de la documentation relative à l'offre publique d'achat dès qu'elle sera disponible, si celle-ci est déposée, ainsi que de toute modification et de tous compléments apportés à ces documents, car ils contiendront des informations importantes concernant Thales, Exail Technologies et l'opération.

L'opération est notamment soumise à l'obtention des autorisations en matière de concurrence et des autorisations réglementaires. L'offre publique d'achat ne serait déposée auprès de l'AMF qu'une fois ces conditions remplies (ou levées).

Le présent communiqué de presse ne doit pas être publié, diffusé ou distribué, directement ou indirectement, dans tout pays où la diffusion de ces informations est soumise à des restrictions légales. L'offre publique d'achat ne sera pas ouverte au public dans les juridictions où son lancement est soumis à des restrictions réglementaires. La publication, la diffusion ou la distribution du présent communiqué de presse dans certains pays peut être soumise à des restrictions réglementaires. Par conséquent, les personnes situées dans des pays où le présent communiqué de presse est publié, diffusé ou distribué doivent s'informer de ces restrictions et s'y conformer. Thales et Exail Technologies déclinent toute responsabilité en cas de violation de ces restrictions.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives. Vous pouvez identifier ces déclarations prospectives par l'utilisation de termes tels que « perspectives », « croire », « penser », « s'attend à », « potentiel », « continuer », « pourrait », « devrait », « chercher à », « environ », « prédire », « avoir l'intention de », « prévoir », « estimer », « anticiper », la forme négative de ces mots, d'autres termes comparables ou d'autres déclarations qui ne se rapportent pas strictement à des faits historiques ou concrets. Les déclarations prospectives concernent des attentes, des estimations, des convictions, des projections, des plans et stratégies futurs, des événements ou tendances anticipés et des expressions similaires relatives à des questions qui ne constituent pas des faits historiques, y compris, sans s'y limiter, les déclarations concernant : l'opération ; l'exploitation de l'activité acquise après la clôture de l'opération ; les opportunités d'expansion et de croissance ainsi que d'autres synergies résultant de l'opération ; et le calendrier prévu pour la clôture de l'opération proposée. Les déclarations prospectives reposent sur les convictions, les hypothèses et les attentes de Thales et d'Exail Technologies, compte tenu de toutes les informations dont elles disposent actuellement. Ces convictions, hypothèses et attentes peuvent évoluer en raison de nombreux événements ou facteurs possibles, dont tous ne sont pas connus de Thales et d'Exail Technologies ni ne relèvent de leur contrôle. Si un changement survient, les activités, la situation financière, la trésorerie et les résultats d'exploitation de Thales et d'Exail Technologies pourraient s'écarter sensiblement de ceux exprimés dans les déclarations prospectives. Les facteurs suivants, entre autres, pourraient entraîner un écart entre les résultats réels et les déclarations prospectives : l'incapacité à tirer parti des avantages escomptés de la transaction dans les délais prévus ; des passifs imprévus ou des coûts d'intégration et autres liés à la transaction envisagée, ainsi que le calendrier y afférent ; la disponibilité et le coût du financement de la transaction envisagée ; des changements dans l'activité d'Exail Technologies ; tout retard ou difficulté dans l'obtention des autorisations réglementaires ; l'échec de la transaction ; la capacité de l'activité acquise à maintenir ses relations commerciales après l'opération ; l'incapacité à tirer parti des avantages ou les changements dans les stratégies commerciales de Thales et d'Exail Technologies ou de l'activité acquise, y compris la capacité à réaliser les synergies attendues issues d'acquisitions, de partenariats stratégiques ou d'autres opérations ; la disponibilité, les conditions et le déploiement des capitaux ; la disponibilité de personnel qualifié et les coûts liés au recrutement et à la fidélisation de ce personnel ; et une concurrence accrue.

Toutes les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Thales et Exail Technologies n'assument aucune obligation de mettre à jour les déclarations prospectives afin de refléter des circonstances ou des événements survenant après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées, sauf si la loi l'exige. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne constituent en aucun cas une garantie de celles-ci. Le présent communiqué de presse ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres dans quelque juridiction que ce soit.